Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 13 OCT. 2026
ID : 035-213502362-20261008-SG2026_675-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 8 octobre 2026 - Délibération n° 2026-073

BUDGET PRINCIPAL "VILLE"

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1

EXERCICE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 2 octobre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

<table>
<tr><td colspan="2">Nombre de membres du Conseil</td><td>Membres présents</td></tr>
<tr><td>En exercice</td><td>29</td><td rowspan="4">Monsieur Pascal Duchêne, Madame Karen Lanson, Monsieur Benoit Quélard, Madame Géraldine Denigot, Monsieur Marc Droguet, Madame Anne-Cécile Hurtel, Messieurs Jean-Marie Pichon et Jacques Carpentier, Madame Maria Torlay, Monsieur Jean-Luc Guillaume, Madame Fabienne Verpillot, Messieurs Mickaël Jouan et Stéphane Lefebvre, Mesdames Adélaïde Montagut et Béatrice Chatelier, Monsieur Tahir Thiam, Madame Bouchra Oubrouk, Messieurs Taner Basol et Valentin Perré, Mesdames Vildan Bilgic et Martine Évain et Léa Terraube, Messieurs Gaëtan Hairault et Mathurin Lenoir, Madame Aurélie Lebreton.</td></tr>
<tr><td>Présents</td><td>25</td></tr>
<tr><td>Votants</td><td>29</td></tr>
<tr><td colspan="2">Vote</td><td>Absents excusés ayant donné mandat de vote</td></tr>
<tr><td>Pour</td><td>22</td><td>Madame Marion Paupette, pouvoir donné à Madame Anne-Cécile Hurtel.
Madame Sabine Rullier de Baynast, pouvoir donné à Monsieur Valentin Perré.
Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Monsieur Gaëtan Hairault.
Madame Stéphanie Brault-Pitaud, pouvoir donné à Madame Martine Évain.</td></tr>
<tr><td>Contre</td><td>0</td><td>Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote</td></tr>
<tr><td>Abstentions</td><td>7</td><td>/</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td>Secrétaire de séance : Madame Fabienne Verpillot.</td></tr>
</table>

Rapport de Benoît Quélard.

Afin d'enregistrer l'ensemble des écritures comptables requises sur l'exercice 2026 et/ou d'affiner les prévisions budgétaires en fonction de nouveaux éléments, une décision budgétaire modificative doit ajuster les crédits du budget principal "Ville".

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 13 OCT. 2026
ID : 035-213502362-20261008-SG2026_675-BF

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu les délibérations des 28 avril et 2 juillet 2026 approuvant le budget primitif "Ville" 2026,

Vu la présentation en commission Finances, Budget, Modernisation des services, Communication du 10 septembre 2026,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

ADOPTE la décision budgétaire modificative n° 1 du budget "Ville" de l'exercice 2026 telle que présentée en annexe et qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	+ 82 220,00 €	
012	Charges de personnel	+ 25 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	- 53 220,00 €	
731	Fiscalité locale		+ 4 541,00 €
73	Impôts et taxes		+ 1 907,00 €
74	Dotations et participations		+ 47 552,00 €
Total section de fonctionnement		**+ 54 000,00 €**	**+ 54 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 13 OCT. 2026
ID : 035-213502362-20261008-SG2026_675-BF

Section d'investissement

Chapitre	Intitulé	Dépenses	Recettes
204	Subventions d'équipement versées	+ 17 070,00 €	
21	Immobilisations corporelles	- 15 058,06 €	
23	Immobilisations en cours	- 91 011,94 €	
13	Subventions d'investissement		- 35 780,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		- 53 220,00 €
Total section d'investissement		**- 89 000,00 €**	**- 89 000,00 €**

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon

MAIRIE DE REDON (Ille-et-Vilaine)

La Secrétaire de séance,
Fabienne Verpillot
Conseillère municipale déléguée

Mis en ligne le 13 OCT. 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou sur la plateforme dématérialisée Télérecours Citoyens www.telerecours.fr

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service- Antenne	Montant	Total
011	**60622 - Carburants**			5 000,00 €
	Complément suite à la hausse des prix - tensions géopolitiques Moyen-Orient	MECA-MECA	5 000,00 €	
	614 - Charges locatives de copropriété			1 960,00 €
	Copropriété J Prado - complément de crédits pour 4ème appel de fonds à venir	DFIN-BADI	1 960,00 €	
	615221- Entretien et réparations - bâtiments publics			37 110,00 €
	Réfection de la toiture de la police municipale (prévu au BP en investissement)	BATI-ENBA	18 320,00 €	
	Remise en état pierres descellées escalier amphithéâtre devant Hôtel de Ville	BATI-ENBA	3 940,00 €	
	Remplacement de radiants gaz + sonde de qualité d'air et autres pièces - salle Ricordel	BATI-ENBA	5 580,00 €	
	Réparation tuyauterie gaz à la copropriété Jacques Prado (part de millième Ville)	BATI-ENBA	4 430,00 €	
	Interventions plombier chauffagiste divers sites	BATI-ENBA	4 840,00 €	
	61558 - Entretien et réparations - autres biens mobiliers			4 640,00 €
	Réparation du treuil de relevage électrique du but de basket - salle Ricordel	SPO-GYM2	4 640,00 €	
	6156 - Maintenance			27 840,00 €
	Maintenance chauffage et VMC + vérifications des installations électriques et gaz et contrôles obligatoires	BATI-ENBA	19 000,00 €	
	Dossiers techniques amiante multisites	BATI-ENBA	8 840,00 €	
	6188 - Autres frais divers			960,00 €
	Intervention du cabinet Victoryus sur l'optimisation des achats et de la commande publique	SGAL-SGAL	960,00 €	
	6378 - Autres impôts, taxes et versements assimilés			4 710,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif pour assimilés domestiques - Ecole Chaplin	DFIN-CHA2	4 710,00 €	
012	**64111- Rémunération principale - personnel titulaire**			25 000,00 €
	Ajustement des crédits	GRH-PAIE	25 000,00 €	
023	**Virement à la section d'investissement**	DFIN-REFI	- 53 220,00 €	- 53 220,00 €
	Total dépenses de fonctionnement			**54 000,00 €**

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service- Antenne	Montant	Total
731	**73158 - Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et droits de stationnement**			4 541,00 €
	Reversement par Redon Agglomération d'une part de taxe sur exploitation des infrastructures de transport de longue distance	DFIN-REFI	4 541,00 €	
73	**732221 - Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales**			1 907,00 €
	FPIC 2026 - Complément (notifié à 104 280 € au lieu de 102 373 € inscrits au BP)	DFIN-REFI	1 907,00 €	
74	**74111 - Dotation Forfaitaire**			- 10 453,00 €
	Ajustement (DF 2026 notifiée de 807 547 € au lieu de 818 000 € inscrits au BP)	DFIN-REFI	- 10 453,00 €	
	741121 - Dotation de Solidarité Rurale			21 362,00 €
	Complément (DSR 2026 notifiée de 532 362 € au lieu de 511 000 € inscrits au BP)	DFIN-REFI	21 362,00 €	
	741123 - Dotation de Solidarité Urbaine			10 022,00 €
	Complément (DSU 2026 notifiée de 507 022 € au lieu de 497 000 € inscrits au BP)	DFIN-REFI	10 022,00 €	
	741127 - Dotation Nationale de Péréquation			13 388,00 €
	Complément (DNP 2026 notifiée de 160 665 € au lieu de 147 277 € inscrits au BP)	DFIN-REFI	13 388,00 €	
	74718 - Autres participations de l'Etat			13 233,00 €
	Subvention de l'ARS Bretagne pour la Maison Sport Santé - forfait APA précarité - complément	DFIN-MSS	11 036,00 €	
	Participation pour frais électoraux pour mise sous pli et colisage élections municipales	DFIN-AFGA	2 197,00 €	
	Total recettes de fonctionnement			**54 000,00 €**
			Equilibre	- €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total
204	**2041511- Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - biens mobiliers, matériels, études**			17 070,00 €
	Gouvernance Confluences 2030 - PG 1.A AMO programmation projet urbain - mission ADDRN	DFIN-AMTU	12 750,00 €	
	Gouvernance Confluences 2030 - PG2.B mission d'assistance MOE Grether	DFIN-AMTU	4 320,00 €	
21	**21534 - Installations, matériel et outillage techniques - réseaux d'électrification**			- 8 904,17 €
	Aléas sur effacement de réseaux électriques rue Dugueslin (dégagement partiel sur RAR)	BETD-ELER	- 5 000,00 €	
	Extension réseau BT construction CCU pour M. CHAUVEL MATHIAS (dégagement total sur RAR)	BETD-ELER	- 3 904,17 €	
	21838 - Autre matériel informatique			- 1 104,00 €
	Matériel informatique des élus -ajustement de crédits	INF-INF	- 1 104,00 €	
	2188 - Autres immobilisations corporelles			- 5 049,89 €
	Excédent chapitre pour équilibre budgétaire	DFIN-FINA	- 5 049,89 €	
23	**2313 - Constructions**			- 87 122,00 €
	Rénovation toiture police municipale - dégradation du support bitumeux (à remettre en fonctionnement et engagement moindre que le budgété)	BATI-POLI	- 28 400,00 €	
	Bicoque- rénovation - diagnostic amiante et parasite (engagé en fonctionnement)	BATI-BADI	- 4 000,00 €	
	Abbatiale Saint-Sauveur - location d'échafaudage - ajustement du crédit	BETD-HIST-SINI ABBA	- 25 900,00 €	
	Abbatiale Saint-Sauveur - aléas 10% - diminution du crédit	DST-HIST	- 28 822,00 €	
	2315 - Installations, matériel et outillage techniques			- 3 889,94 €
	Aménagement du Chemin sous la Marée - MP2025-01 ID VERDE (dégagement partiel sur RAR)	BETD-AMTU	- 2 117,78 €	
	Pose de signalisation verticale - marché MP2021-12 AVOMARQ (dégagement partiel sur RAR)	VCV-VCV	- 692,16 €	
	Travaux mur de soutènement Quai St-Jacques (dégagement partiel sur RAR)	BETD-VOIR	- 1 080,00 €	
	Total dépenses d'investissement			**- 89 000,00 €**

Recettes d'investissement

Chapitre	Compte / Objet		Montant	Total
13	**1345 - Amendes de police**			- 35 780,00 €
	Ajustement de crédits (Notification 2026 : 49 272 € vs inscrit au BP : 85 000€)	DFIN-REFI	- 35 780,00 €	
021	**Virement de la section de fonctionnement**	DFIN-REFI	- 53 220,00 €	- 53 220,00 €
	Total recettes d'investissement			**- 89 000,00 €**
			Equilibre	- €